

100 GRAMMES DE TÊTES

Dossier technique 2009

Afin que tout le monde passe une bonne journée et gagne du temps, lisez attentivement ce document et communiquez nous par avance toute demande, objection, question, impossibilité relative à nos demandes au 06 30 28 20 66 (Alex), toute modification devant faire l'objet d'un accord préalable. Merci d'avance.

1- ADRESSE :

Le promoteur s'engage à fournir dans un délai de 15 jours précédant la performance les horaires, les adresses (salle, plans d'accès, hôtels, restaurants) ainsi qu'une fiche technique et informations générales sur la salle.

2- TRANSPORT :

L'artiste voyage en minibus-bus, un emplacement parking gardé devra être prévu à proximité du lieu de concert.

3- HOTEL : (selon les cas)

Le promoteur s'engage à fournir des chambres + 9 petits déjeuners (servis exceptionnellement de façon tardive) pour l'équipe (9 personnes) dans un hôtel ** NN à proximité du lieu de concert disposant de toutes les commodités (douches,WC et TV.) Rooming list : 4 Twins et 1 Single.

Hotel avec parking si possible . Les chambres devront être disponible a l'arrivée des artistes.

4- SECURITE :

Le promoteur garantit d'assurer la sécurité, à tout moment, de l'artiste, son équipe technique, équipement et ses biens personnels. Il est entendu que l'artiste conserve le contrôle exclusif de la sécurité sur scène pendant la durée de la représentation.

En cas de dommages ou pertes causées à l'artiste, son entourage ou son équipement dus au non-respect des mesures de sécurité, le promoteur sera tenu pour seul responsable. Enfin, le promoteur s'engage financièrement à remplacer, réparer les pertes causées dans les conditions ci-dessus.

L'accès à la scène sera strictement soumis au contrôle de l'organisateur et a l'autorisation des 100 GRAMMES DE TÊTES lors du passage des artistes.

5- SCENE :

Le promoteur s'engage à fournir **une scène solide et stable**

Dimension idéales : 6m (profondeur) X 8m (ouverture) X 1.00m (hauteur) et d'une hauteur sous plafond de 4m minimum **[dimension min de la scène : 25 m²]**

équipée de : 2 x praticables (3m / 2m) habillé de tulle noir.

6- LOGES :

Le promoteur s'engage à fournir des **loges** équipées (miroir, table, chaises, lavabo, réfrigérateur,) avec serrures, électricité, et accès direct à la scène, pouvant accueillir 15 personnes.

Elle devra fermer à clef (la clef sera remise au représentant du groupe)

Prévoir 8 serviettes éponges et 8 blles d'eau minérale (température ambiante) pour la scène. . L'accès a la loge sera interdit a toute personne étrangère au groupe tout au long de la journée. Une personne de sécurité veillera au respect de cette interdiction et plus particulièrement avant l'entrée et sortie de scène des artistes

7- PERSONNEL LOCAL :

L'artiste ne tournant pas avec son équipe technique complète, le promoteur s'engage à fournir le personnel suivant :

- 1 représentant du promoteur
- 1 sonorisateur façade (en accueil)
- 1 sonorisateur retour [si il y a des retours, sinon retour en façade]
- 1 éclairagiste .
- 1 régisseur de plateau
- 2 techniciens plateau (déchargement backline, changement plateau , rechargement)

8- TOURING PARTY : (9 personnes)

L'équipe de tournée est composée comme suit :

8 musiciens

1 sonorisateur façade

9 - BACKLINE (selon les cas)

L'organisateur (selon les cas) devra fournir pour la représentation le backline suivant :

Un Ampli basse

- Ampeg SVT 400 ou équivalent

Une Batterie

- Grosse caisse 20' ou 22' avec contre-peau percée et avec la pédale
- Un tom alto 8'
- Un tom alto 10'
- Un tom médium 12'
- Un tom basse 16'
- Un pied de charleston
- Trois pieds de cymbales dont un avec fixation pour le tom 8'
- Tabouret

La caisse claire, le timbales et les cymbales sont fournies

10 - SOUNDCHECK :

La structure scénique, le système son et lumière devront être montés et patchés à l'arrivée du groupe. Il est accordé et entendu que l'artiste dispose d'un minimum de 60 minutes pour sa balance, une fois le matériel installé et en état de marche. L'artiste pourra continuer la balance pendant 15 minutes avant l'ouverture des portes. En cas de circonstances exceptionnelles (retard d'arrivée, équipement défectueux, etc.) le promoteur s'engage à assurer une balance à l'artiste, en retardant l'ouverture des portes s'il le faut. L'Artiste dispose du contrôle exclusif des moyens de production mis en œuvre pour le bon déroulement de la représentation. En aucun cas le matériel de l'Artiste ne sera déplacé sans l'accord préalable du représentant de l'Artiste.

Electricité : les alimentations électriques son et lumières seront séparées, adaptées au bon fonctionnement du système.

A AUCUN MOMENT PENDANT LA PERFORMANCE, L'ELECTRICITE NE DEVRA ETRE COUPEE.

11- CATERING :

Nous faisons appel à votre qualité d'accueil pour préparer un catering agréable et varié, privilégier la qualité à la quantité. Les 100 g. aiment les spécialités locales ! merci.

Prévoir un buffet froid pour 9 personnes à l'arrivée du groupe :

40 bières (1664 , Heineken...).

vin rouge : de qualité AOC

1 bouteille de rhum (Dillon ou 3 Rivières)

1 bouteille whisky (Jack Daniel's ou Jameson); grandes bouteilles de coca cola, assortiment de jus de fruits

9 x grandes bouteilles d'eau

Thé, café, filtres, sucre, eau chaude, ..

Yaourts, Friandises (gâteaux secs, bonbons etc...), Gâteaux apéritifs...

Un assortiment de viandes froides, crudités, salades, fromages ou autres...

Prévoir les ustensiles en nombre suffisant : couverts, nappes, serviettes, tasses, verres, petites cuillères ...

PREVOIR 9 SANDWICHES Pour le Groupe après le concert.

12 -REPAS DU SOIR : 9 repas chauds complets et équilibrés sur place ou dans un bon restaurant situé à proximité de la salle

Prévoir un repas sans fromage.

13- SPECIFICATIONS SON et LUMIERE

Le promoteur s'engage à fournir le matériel suivant en bon état de marche avec un opérateur ayant toutes les compétences à son bon fonctionnement : SUIVANT LA FICHE TECHNIQUE.

14-INVITATIONS/PASS: 9 Pass et 20 invitations pour le concert seront mise à disposition du groupe.

15-MERCHANDISING: Prévoir un emplacement éclairé et équipé à l'intérieur de la salle.

16-PRESSE-RADIO-TELEVISION-VIDEO-PHOTOGRAPHES

En cas d'enregistrement télévision ou radio, un accord préalable des artistes est nécessaire. L'organisateur est tenu de faire respecter ces consignes et pour toute demande, faire remplir et signer une autorisation.

17- CONTACTS

- Régie : Alexandre Conventi 06 30 28 20 66 alex.conventi@100g.fr
- Son : Nael Granet 06 22 92 08 96 harrypotard@aol.com